



RAPPORT SUR LA MESURE DE CONSULTATION ÉCRITE RG383-2020

RAPPORT SUR LA MESURE DE CONSULTATION ÉCRITE AYANT EU LIEU DU 29 MAI AU 12 JUIN 2020 SOUS LA RESPONSABILITÉ DE JULIE RIVARD, DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT.

- [1] À la suite de l'adoption du projet de règlement numéro 383-2020 modifiant le règlement de zonage 330-2018 en date du 12 mai 2020, plusieurs mesures ont été mises en place afin de permettre aux citoyens de participer à la démarche d'adoption dudit règlement.
- [2] Un atelier participatif a eu lieu le 28 mai 2020 par la plateforme Facebook en direct afin de permettre aux personnes et aux organismes qui le désiraient de s'exprimer sur le règlement.
- [3] À la suite de cet atelier participatif, l'assemblée publique sur le règlement a été remplacée par une consultation écrite de 15 jours qui a été tenue du 29 mai au 12 juin 2020 en respectant l'arrêté 2020-033. Les commentaires concernant le projet de règlement pouvaient être acheminés par courriel à l'adresse info@st-stanislas-de-kostka.ca, par la poste ou déposés dans la boîte à droite de l'entrée principale située au 221 rue Centrale. Durant cette période, les citoyens pouvaient formuler des observations à la directrice de l'aménagement et du développement concernant le projet de règlement.
- [4] Cette mesure de consultation vise à permettre aux personnes intéressées de poser des questions ou de faire des observations, notamment en exprimant des préoccupations, des attentes ou des opinions et en formulant des suggestions à l'égard du projet de règlement afin de faire des modifications à celui-ci s'il y a lieu.

COMPTE-RENDU DE LA MESURE DE CONSULTATION

- [5] Durant la période du 29 mai au 12 juin 2020, aucune personne n'a manifesté de questionnements ou de suggestions relativement au projet de règlement.
- [6] En l'absence d'intervention, le règlement va suivre la procédure d'adoption et être adopté lors de la séance extraordinaire du 15 juin 2020 à 18 h 30.

[7] Les citoyens sont invités à prendre connaissance du projet de règlement sur le site internet de la Municipalité ou directement à l'hôtel de ville en attente de leur adoption.

Signature de la responsable de
la mesure de consultation

Stéphanie Paquette

Signature de la secrétaire